

DOSSIER UNIQUE DE PRE-INSCRIPTION ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

RESTAURATION SCOLAIRE / ACCUEILS PERISCOLAIRES

L'inscription administrative est *obligatoire* et s'effectue par année scolaire.

Pour la distribution des dossiers uniques de pré-inscription une permanence est organisée à la salle de restauration scolaire de la commune de St Just et Vacquières le :

LUNDI 18 JUIN 2018 à partir de 16h15

Après cette date les dossiers pourront être retirés auprès de la Mairie de votre commune ou à MAIRIE PRIM' 11 rue Michelet 30100 ALES du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Les dossiers devront être retournés avant le 3 août 2018 à la Mairie de votre commune ou à l'accueil de Mairie Prim'.

ATTENTION : tout dossier incomplet sera refusé